

MAIRIE  
DE  
**CHARLY-ORADOUR**  
57640



**COMPTE-RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE  
DE CHARLY-ORADOUR**

**du 15 DECEMBRE 2015  
A 19H00**

**En mairie de Charly-Oradour  
Sous la présidence de René HUBERTY**

**Etaient présents :** HUBERTY René, OBERLE Francis, BICARD Patrick, FREYTHIER Fanny, CAMMARATA Marie-Elisa, CAYOTTE Jean-Paul, FLAHAUT Sophia, GOEURIOT Myriam, PINCEMAILLE Mickaël, FOLMER Jean-Michel, SALVARO Christophe, GRABIAS Florent..

**Absents excusés :** Nathalie SEDICAUT

**Secrétaire de séance :** Marie-Elisa CAMMARATA

**Date de la convocation :** 09/12/2015

**Date d'affichage :** 09/12/2015

Nombre de Conseillers : 13

Nombre de Présents : 12

Nombre de Votants : 12

**Point n°01 :**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27/10/2015**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal du 27/10/2015.

**Point n°02 :**

**DEMANDE DE PARTICIPATION TRAVAUX TEMPLE HAGONDANGE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier Monsieur Jean-Claude MAHLER, Maire d'Hagondange, concernant la participation financière de la commune de Charly-Oradour aux travaux de mise en conformité du Temple protestant d'Hagondange.

Le montant de la participation est de 576.88 €.

Après en avoir pris connaissance et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette participation et autorise le Maire à réaliser la dépense.

**Point n°03 :**

**RAPPORT ARCHITECTE ACCES PMR BATIMENTS COMMUNAUX : TRAVAUX A PREVOIR EN 2016**

Monsieur le Maire présente le rapport de diagnostic de l'architecte concernant les travaux à prévoir pour la mise aux normes à l'accès PMR :

- Mairie : coût total estimé à 2 400 €
- Groupe scolaire : coût estimé à 57 300 €
- Bibliothèque : coût estimé à 2 600 €
- Accueil périscolaire : coût estimé à 1 600 €

**Point n°04 :**

**SUBVENTIONS SOUVENIR FRANÇAIS 2015**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subvention du Souvenir Français de St Julien-lès-Metz pour le fonctionnement de l'année 2015 et pour la sortie pédagogique à Verdun des élèves des classes primaires de Charly-Oradour.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 100 € pour le fonctionnement 2015 et une subvention de 250 € pour la sortie pédagogique.

**Point n°05 :**

**CADEAU FIN D'ANNEE EMPLOI SAISONNIER**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité l'achat d'un coffret gourmand d'une valeur de 60 € pour l'emploi saisonnier en poste actuellement, en cadeau des fêtes de fin d'année 2015.

**Point n°06 :**

**DELIBERATION MODIFICATIVE N°10**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2015

**COMPTES DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
020	020	OPFI	Dépenses imprévues	9 500,00
23	2313	144	Constructions	43 386,00
21	2158	195	Autres installations, matériel et outillage t...	3 500,00
23	2315	OPFI	Installations, matériel et outillage technique...	43 386,00
<b>99 772,00</b>				

**COMPTES RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
13	1323	137	Terrains nus	99 772,00
<b>99 772,00</b>				

**Point n°07 :**

**ACCORD DIOCESE POUR LA DESAFFECTATION PARTIELLE DU PRESBYTERE :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'accord du Diocèse pour la désaffectation partielle du Presbytère avec maintien d'un presbytère constitué, au rez-de-chaussée d'un appartement de 86.40 m<sup>2</sup> et de locaux qui lui sont contigus (salle, sanitaires, rangement) réservés aux activités paroissiales.

Un arrêté préfectoral a été reçu en mairie actant cette désaffectation partielle.